



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-MARTIN-LE-VIEIL



Le mot du Maire

Notre pays traverse une crise profonde qui touche les piliers de notre économie, qui remet en cause les différents leviers politiques et administratifs et modifie directement notre vie quotidienne. Notre village n'est pas épargné.

1 - Le mot du maire

2 - Brèves

- Associations / Loisirs

3 - La Place des Platanes

- Communauté de communes

4 - Les travaux

L'Etat dont la dette s'alourdit chaque jour un peu plus, a pris l'initiative de se décharger sur les instances régionales et départementales, d'un certain nombre de compétences. La conséquence immédiate a été de déstabiliser ces institutions politiques dont la fonction est déterminante dans la gestion du territoire, en particulier pour les zones rurales. Par ailleurs l'Etat exige un regroupement des communes, communautés de communes, communautés d'agglomérations afin de lutter contre l'éparpillement décisionnel. Notre communauté de communes, forte de 9 villages, se trouve confrontée à cette obligation d'élargissement.

Deux options s'offrent à elle :

- Dans la continuité de la démarche qui a amené, la création pour le tourisme du « pays carcassonnais », elle peut demander le rattachement de notre communauté de communes à la communauté d'agglomérations de Carcassonne (CAC). La CAC est demandeur et a pris contact récemment avec les élus de notre communauté de communes.

- Dans la logique de la conservation de l'équilibre rural, une autre option est de regrouper les communautés de communes de chaque côté du canal du midi (du piémont de la Montagne Noire jusqu'aux côtes du Malepère) avec pour centre de gravité la commune de Bram. Les discussions entre les différents responsables de communautés de communes ont commencé.

Dans le premier cas notre village serait rattaché à une entité forte possédant un caractère urbain très marqué, avec un processus décisionnel largement déséquilibré en faveur de la ville centre. Dans le second cas, le regroupement conduirait à une entité moins peuplée, mais plus homogène quant au caractère rural et avec un processus décisionnel plus équilibré.

Les discussions au sein de notre communauté de communes ont fait apparaître un attachement profond à son caractère rural, car la ruralité, contrairement à ce que pensent certains, n'est pas un concept dépassé. Le monde rural doit venir contrebalancer l'inéluctable urbanisation croissante de nos sociétés : il doit dans le même temps, préserver un espace réservé spécifiquement à l'activité agricole, mais il doit aussi conserver un cadre de vie de qualité pour permettre un développement maîtrisé des villages et enfin, gardien de l'avenir, il doit être le régulateur de l'environnement, le protecteur de la biodiversité.

Le débat, les discussions sont en cours, les décisions devront être arrêtées avant la fin de l'année et engageront l'avenir de notre village. C'est avec ce souci, que nous avons repris la mise en place du PLU qui devra définir les contours du développement du village pour la décennie à venir.

S'il est important de donner un cadre réglementaire au développement de notre village, la véritable force de Saint Martin réside dans ses habitants, leur attachement au patrimoine commun, leur sens de la solidarité et le dynamisme de ses responsables associatifs.

Le Maire

Brèves

● Elections régionales

Les 14 et 21 Mars ont eu lieu les élections régionales. Les électeurs Saint Martinols ont voté à 68% au premier tour, et 74% au second tour.

Au second tour, la liste Frèche a été élue avec 60% des voix, tandis que les listes Couderc et Jamet obtenaient chacune 20% des suffrages.

● Neige



Saint Martin a connu cet hiver une série d'épisodes neigeux qui ont sérieusement compliqué la vie quotidienne. Nous remercions tous nos concitoyens qui, à cette occasion, ont fait preuve de dévouement et d'esprit d'initiative, tout particulièrement Bernard Bonnery, Jean Servières, Francis Pujol et Philippe André qui ont pu rendre rapidement à la circulation nos routes et nos rues et secourir nombre d'automobilistes «enneigés».

● PPR

Après l'enquête publique, Madame le préfet de l'Aude vient de signer le 20 mai 2010, l'arrêté relatif au plan de prévention des risques mouvements de terrain concernant les cruzels et leur environnement direct. Ce document sera annexé au PLU qui est en cours d'élaboration. Les personnes directement concernées pourront consulter le règlement définitif en mairie.

● Bus

Nous rappelons qu'en période scolaire, il est possible **pour tout le monde** d'emprunter le bus scolaire, ligne 22 qui va de Saint Martin le Vieil à Carcassonne. Aller et retour. Départ Saint Martin 6h50, arrivée 7h30. Retour départ Carcassonne 18h10, arrivée Saint Martin 18h50.

● Quelques règles relatives à l'habitat

L'installation des pompes à chaleur, climatiseurs, fait l'objet d'une réglementation et ne peut être effectuée sans avoir obtenu une autorisation de travaux (demande à déposer en mairie). Ces installations lorsqu'elles sont mal placées peuvent engendrer des nuisances sonores et visuelles. Outre le fait de contrevenir à la réglementation, il serait dommage que ces installations contredisent les efforts et dépenses engagées pour embellir le village et favoriser le vivre ensemble.

● Camp d'été

Cette année encore, nous aurons le plaisir d'accueillir sur le site des Magnolias, qui a été complètement nettoyé par l'entreprise Bac, un groupe d'Eclaireurs et d'Eclaireuses de France. Ces jeunes venus de Montpellier séjourneront à Saint Martin du 1er au 15 août.

Associations / Loisirs

● Repas

Le traditionnel repas offert par la municipalité aux «anciens» du village s'est déroulé le 27 avril. Le Club Cuisine des Cruzels a, cette année encore, fait merveille et nous a régalingé de mets magnifiquement présentés et délicieux ! Merci aux talentueuses cuisinières!

● Événements à venir

Le samedi 3 juillet à 11 heures aura lieu l'inauguration officielle de la place des platanes en présence des représentants de l'Etat et des collectivités locales ayant participé au financement des travaux. Toute la population est invitée ainsi qu'au vin d'honneur qui suivra.

Un concours d'attelage organisé par Jean Guiraud de Lévizac aura lieu le dimanche 4 juillet, à Saint Martin.

Les comédiens, danseurs et musiciens des Cabarets sur l'Herbe reviendront dans les jardins et sur les places de la commune les 13 et 14 Août. Programmation en cours.

Le 5^{ème} colloque sur l'habitat troglodytique organisé par l'amicale laïque et les Cruzels aura lieu à Saint Martin, le 2 et 3 octobre.

Etat Civil

Après le **recensement 2010** le village compte **233 habitants**.

Nouveaux Arrivants :

A tous, nous souhaitons la bienvenue
Amandine GUIRAUD et Ludovic GASCIOLLI 20 grand rue.
Mme Audrey CLAEYSSSEN et sa fille Mathilde rue du château fort.
Christelle et William FABRY au Bousquet
Jean-Marc et Marianne SALLIER à Saint-Félix
M. et Mme NICOLLE et leurs enfants, place des platanes.
M. et Mme SECK et leurs filles chemin de Carcassonne.
M. et Mme BARON à Rocreuse.

Naissances :

Des familles, ont eu la joie d'être grands-parents
Nathan, famille Espanol - Jeanne, famille Denuc.
Marius, famille Koenig - Maëlle, famille Thomas.
et William, famille Ramon.

Mariage :

P. Henri Gauzence de Lastours et Brune de Loÿe ont dit oui en mairie le 6 mai 2010.

Décès :

Depuis le début de l'année, certaines familles Saint Martinols ont été endeuillées.

Nos pensées vont à la famille Izard qui a été frappée par le décès de Jean-Philippe, à l'âge de 44 ans.

A la famille de Jean Marie André à Pechauriol.

Nos pensées sont aussi pour Colette Jalade décédée à l'âge de 53 ans, qui a été inhumée à Saint Martin dans sa terre familiale, et pour Mme Danièle Houriez décédée le 27 mai 2010.

Budget 2010

Commune: taux d'imposition inchangé

Eaux et assainissement :

eau : 1,75 € m³

assainissement : 0,73 € m³

La Place des Platanes

La rénovation de la place des platanes, réalisée dans le cadre du site pôle pays cathare, aménagement du cœur de village, est entrée dans sa phase d'achèvement, avec la pose des garde-corps et de l'éclairage, et le fleurissement des marches. L'inauguration aura lieu le samedi 3 juillet.



Cette rénovation a pour but d'agrandir et d'embellir la place, de faciliter la circulation piétonnière en créant des escaliers, d'améliorer la gestion des eaux pluviales. Tout le monde a pu constater que l'entreprise AGR (Ghislain Alvaro et Jeannot Gironce) avait effectué un travail remarquable.



Daniel a aussi profité du chantier pour enterrer le téléphone, placer des gaines pour le futur transformateur et changer les conduites d'eau potable en plomb. Le Projet d'aménagement devrait se poursuivre dans le bas du village : trottoir, pluvial, aménagement du jardin près du concasseur. Le dossier technique est bouclé, les demandes de subvention sont parties.

Internet ADSL

La Région et le Conseil Général ont entrepris de développer l'accès à Internet sur l'ensemble du territoire. C'est ainsi que Saint Martin le Vieil disposera d'un haut débit véritable, en espérant que le hameau de Villelongue pourra enfin accéder à internet.

L'armoire est déjà en place, les raccordements devraient avoir lieu dans les jours qui viennent.

Signalons que l'association intercommunale AVEC met en place des cours d'informatique tous niveaux.

(Renseignement à la mairie ou directement auprès de l'association).

Communauté de Communes

Sentiers de randonnées

Cette année, c'est l'APAJH qui aura la charge de l'entretien des sentiers de randonnée. La signalétique définitive de la pierre de Carsac qui marque le début des sentiers devrait voir le jour prochainement.

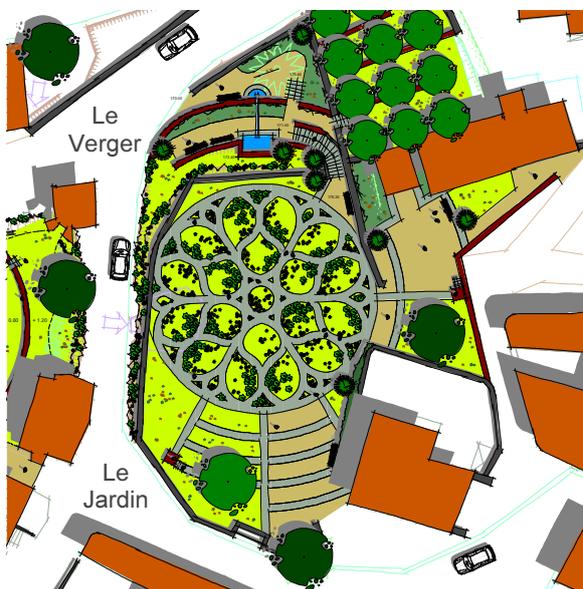
Lac et tennis

Nous l'avons dit dans un précédent numéro, le lac et le tennis ont fait l'objet de soins tels que curage et peinture. Malheureusement nous avons constaté de très nombreuses dégradations comme par exemple la destruction des bancs pour faire du feu. Triste !

Tours et Jardin médiéval

Le projet intercommunal de jardin médiéval dans le haut du village se poursuit. La consolidation des tours que la municipalité de Saint Martin a appelée de ses vœux est désormais intégrée au projet. Une demande d'aide auprès de l'Europe a été effectuée. Quant au jardin, une première tranche de travaux devrait commencer cette année avec un nouveau projet qui a été présenté par Samuel Coupey et son équipe et qui a été validé par la dernière réunion de travail. Il s'agit d'une représentation originale, d'une rosace rappelant celle disparue de l'abbaye de Villelongue.

Le matériau utilisé sera essentiellement la pierre sèche agrémentée d'une végétation vivace.



LES TRAVAUX

● Arbres

Les Peupliers

Certains l'ont déjà oublié mais c'est bien la tempête «Klauss» de janvier 2009 qui a décimé les beaux peupliers qui se trouvaient aux « Magnolias ». Nous ne pouvions pas laisser en l'état les arbres abattus ou fragilisés qui menaçaient la sécurité du lieu (nous étions déjà intervenu en urgence l'été dernier pour sécuriser le camp des éclaireurs). Nous avons eu la chance de trouver une entreprise qui, en pleine crise de la filière, nous a acheté le bois et a permis de compenser la catastrophe par une rentrée d'argent pour la commune. Le nettoyage des lieux a été effectué par l'entreprise Bac. Il reste à remettre en état le chemin dégradé par les engins. A Villelongue, c'est un hêtre vénérable qui a souffert du vent et a été abattu.

● Fuites

De nombreuses fuites sur le réseau d'eau ont été réparées par Daniel. Celle, très importante, de Villelongue a demandé de nombreux jours de recherche mais l'opiniâtreté de Daniel a suppléé l'absence de plan du réseau et la fuite a finalement été retrouvée dans la montée de Saint Pierre.

● Pluviales

Une succession de gros orages a montré les imperfections de notre réseau. Les buses qui traversent la départementale ont été débouchées. A notre demande, la DDEA a refait la traversée de la départementale au niveau du cimetière. Le pluvial de la place des platanes a été revu entièrement.

● Electricité

Le transformateur qui se trouve en face de chez Alban a rendu l'âme au moment de Noël. ERDF nous l'a changé en mettant un transfo plus puissant (160kVA). Nous attendons le transformateur de 250 kVA qui doit être placé près du concasseur et qui soulagerait beaucoup le réseau du village toujours près de la saturation.

● Entretien des bâtiments communaux

Lors de la rénovation du logement au dessus de la mairie et mis en location par la commune, les fenêtres n'avaient pas été changées. C'est désormais chose faite.

● PLU

Le PLU, commencé en 2003, se poursuit sous la conduite de M.Petersen. Il s'agit de prendre en compte l'augmentation modérée mais constante de la population du village. L'hypothèse de travail est de tendre vers un village de près de 300 habitants à l'horizon 2020 en prenant en compte les nouveaux impératifs de l'urbanisme. Pour atteindre cet objectif, deux équipements collectifs doivent répondre aux normes actuelles : l'assainissement et la distribution électrique. Nos efforts dans les années qui viennent vont se porter sur ces équipements.



Arbres de la falaise

L'administration dans le cadre du Plan de Prévention des risques de glissement de terrain, nous a obligé à couper les arbres et la végétation qui étaient sur la falaise. Cela n'avait pas été fait depuis longtemps et il a fallu tout le métier et toute l'énergie de Pierre Pouget aidé par Daniel pour venir à bout du chantier. La mise à nue de la falaise a rendu plus visible de nombreux cruzels, les terrasses, l'ensemble des remparts et de l'église. Au final, c'est toute la singularité architecturale de notre village qui a été mise en valeur.

Ces travaux ont été complétés par le nettoyage de la paroi qui surplombe le nouveau cimetière. Cette dernière tâche été effectuée par l'association APAJH, qui, à la suite du départ de Roselyne, vient deux fois

par mois pour nettoyer les rues du village.



La falaise avant



La falaise après

Platanes

Les platanes de la place de la Mairie, de la place d'Alpic et ceux du chemin du foyer ont, sur la lancée, bénéficié des bons soins de Pierre Pouget et de Daniel.

● Economisons le papier

Envoyez un mail à :
st-martin-le-vieil@wanadoo.fr
Vous recevrez la version numérique du bulletin.